



Alice Location

Gestion Immobilière

BARÈME HONORAIRES

BARÈME HONORAIRES SARL ALICE LOCATION
GESTION IMMOBILIERE BARÈME «HABITATION» AU 01.01.2023
TAUX DE TVA APPLICABLE EN VIGUEUR : 20%

Prestation principales de location	Honoraires HT (sur quittancement)
Locaux d'habitation mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	6%
Locaux meublés	6%
Locaux commerciaux	7%
Locaux professionnels	7%
Autres locaux (résidence secondaire, bail de droit commun)	7%
Garage, stationnement	6%
Garantie des loyers impayés et détériorations immobilières (voir documentation et plafonds dans l'onglet «GLI»)	3%
Gérance pure - Immeuble entier Gestion des contrats Règlement des contrats à échéance Vérification des appareils Visite annuelle	7%
Honoraires de location en zone non tendue	8€/m²
Honoraires de location en zone tendue	10€/m²
Entremise et négociation à la charge du bailleur	50€TTC
État des lieux	3€/m²

SARL au capital de 4 000 euros - RCS Thonon : 791 046 550 - Siren 791 046 550 -
n°TVA FR 33 791 046 550 - Carte Professionnelle : 7401 2016 000 010 713

Numéro ORIAS : 22002716 délivré le 22.04.2022 par le Registre unique des intermédiaire en assurance,
banque et finance



Caisse de Garantie des fonds GALIAN : 89 rue de la Boétie, 75008 Paris

